

secoursalpinsuisse

Une fondation de



Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer



ÉDITION N° 32 | MAI 2015

Sauveteurs et médias | Page 2

Editorial | Page 3

Rapport annuel | Page 4

Réorganisation de la médecine | Page 7

Déclenchement d'avalanches | Page 8

Progrès dans le secours en avalanche | Page 10

Secours alpin en France | Page 11

Changements relatifs au personnel | Page 13

Pleins feux sur les sauveteurs | Page 15

Le mythe du Cervin | Page 16



MÉDIAS

Bien gérer les déclarations et les images

Le sauvetage en montagne intéresse les médias et le public d'une manière générale et attise plus encore leur curiosité si l'accident est grave. Les sauveteuses et les sauveteurs, au front, représentent par conséquent une source d'information spécialement recherchée. Mais attention ! Certains détails doivent rester confidentiels.

La presse à sensation est friande d'accidents alpins. Plus les images sont choquantes et les déclarations, croustillantes, mieux c'est. Dans ce contexte, les sauveteuses et les sauveteurs constituent une source de renseignements et de photos prisées. Il vaut donc la peine de réfléchir au préalable à la conduite à adopter si l'on se retrouve nez à nez avec une caméra ou un microphone. Les questions des journalistes peuvent d'ailleurs décupler le stress lié à une intervention d'urgence. Toute déclaration ferait bien d'être minutieusement soupesée, sans quoi elle risque d'entraîner des dommages involontaires qui peuvent même s'avérer répréhensibles. Respecter certaines règles peut aider à éviter les embûches.

Règle n°1 : respecter la protection de la personnalité

Ne dévoilez rien qui permette de cerner l'identité d'une victime ou d'autres sauveteuses et sauveteurs. De telles déclarations porteraient atteinte à la personnalité, étant donné qu'elles concernent la sphère privée et ne sont pas destinées au public. Les personnes impliquées peuvent intenter une action en dommages-intérêts, en réparation du préjudice moral et en remise du gain. De plus, l'informateur qui divulgue des détails sur un patient risque de se rendre coupable de violation du secret médical.

Aucune photo ou vidéo sur laquelle des personnes peuvent être identifiées ne peut être prise ou tournée sans l'accord de ces der-



Les médias sont friands d'accidents de montagne. Pourtant, certains détails ne sont pas destinés au public. Photo : m.à.d.

nières, et à plus forte raison, être diffusée. Par le terme «diffusion», on n'entend pas seulement la publication dans des journaux ou émissions télévisées mais aussi toute mention dans les médias sociaux comme Facebook, YouTube, Twitter, etc.

Règle n°2 : insister sur le droit de chacun à sa propre parole

Après une opération de sauvetage, vous êtes probablement stressé(e), bouleversé(e) et épuisé(e). Dans un tel état, difficile de bien soupeser chaque mot. Il peut donc s'avérer

Règles à l'attention des sauveteuses et des sauveteurs du SAS relatives aux médias sociaux

- Protection de la personnalité : ne pas diffuser sur Internet d'image ni d'enregistrement sonore des blessés. Ne pas publier d'informations qui donnent des indications sur l'identité des victimes. La publication d'images, d'enregistrements sonores et d'informations concernant les sauveteurs n'est possible qu'avec leur autorisation.
- Délits contre l'honneur : les propos diffamatoires, les calomnies et les injures proférés sur Internet sont également punissables.
- Argumenter objectivement : réagir calmement et objectivement en cas de post critique, dépréciateur ou erroné en lien avec le sauvetage en montagne. Signaler les cas graves au SAS, qui décidera de la suite à donner à l'affaire.
- Résoudre les problèmes internes en interne : un dialogue doit être recherché en interne pour toute question concernant les conditions au sein de la station de secours ou du SAS, ou concernant le sauvetage en montagne.
- Confidentialité : ne diffuser sur Internet aucune information confidentielle en lien avec le sauvetage en montagne.

Guide concernant les activités liées aux médias sociaux à l'intention des collaborateurs de la Rega : www.rega.ch/pdf/multimedia/Rega_Social_Media_Leitfaden_f.pdf



prudent de se taire ou de remettre une interview à plus tard. Ne vous laissez pas mettre sous pression par les journalistes. Vous n'êtes pas obligé(e) de fournir des informations, ni de vous laisser photographier.

De plus, quiconque accorde une interview a le droit à sa propre parole (citations directes). Les journalistes doivent par ailleurs préciser ce point aux personnes peu habituées aux contacts avec les médias – mais tous ne peuvent se targuer d'une telle transparence! Par conséquent, il est recommandé d'exiger un droit de regard au préalable pour autorisation. Ainsi, vous pouvez corriger d'éventuelles déclarations irréflechies.



Quiconque prend une photo doit respecter le droit à l'image.

Règle n°3 : éviter d'entraver le travail de la police

La police se trouve généralement sur les lieux d'un accident. Elle examine si l'un des protagonistes s'est rendu coupable d'un délit. Or, des déclarations imprudentes ou des photos de sauveteurs communiquées dans les médias sont susceptibles de gêner l'enquête ou de conduire à des jugements hâtifs. La Police cantonale demande donc que les questions des médias ou les photos soient transmises à son service de presse. Celui-ci détermine quels clichés sont inoffensifs et qui peut fournir des renseignements. Les sauveteuses et les sauveteurs sont censés se plier à cette requête. Toute demande personnelle et expli-

cite de la police doit impérativement être appliquée.

Règle n°4 : soigner l'image du sauvetage en montagne

Les sauveteuses et les sauveteurs en opération ne sont pas de simples personnes privées. Ils représentent également le CAS et le SAS. Un comportement non respectueux de la personnalité ou entravant le travail des forces de l'ordre écorne l'image des deux organisations. Même chose pour des déclarations polémiques ou diffamatoires.

Les présents principes s'appliquent aussi aux collaborateurs de la Rega. La manière dont ils sont censés se comporter face à des demandes des médias est réglée dans un code dédié, qui fait partie intégrante du contrat de travail. Ce document stipule notamment que toutes les demandes des médias doivent être centralisées et traitées par le service de presse de la Rega. « Le porte-parole responsable décide des thèmes sur lesquels des précisions peuvent être fournies et par qui », explique Karin Hörhager, responsable Information et Médias à la Rega. Ce service sélectionne également les photos qui peuvent être publiées – toujours en tenant compte de la protection de la personnalité des collaborateurs et des patients.

Un guide des activités liées aux médias sociaux a en outre été élaboré à l'intention des collaborateurs de la Rega. Les employés étant considérés comme des ambassadeurs, leur présence sur les réseaux sociaux est vue d'un bon œil. « Nous attirons pourtant leur attention sur les dangers potentiels ayant trait aux réseaux sociaux et, en cas de doute, proposons nos conseils aux collaborateurs », précise K. Hörhager.

Dans son magazine *sauveteur* de décembre 2012, le SAS avait publié un condensé sur mesure des directives relatives aux médias sociaux (cf. encadré page 2).

Elisabeth Floh Müller
Directrice suppléante



Editorial

Opération de sauvetage spectaculaire !

Un compte rendu d'intervention exhaustif doit comporter des photos. Ces illustrations s'avèrent d'ailleurs impératives pour les évaluations menées par les autorités. Pour les journalistes et les reporters, les photos d'un accident visent un autre but : plus les clichés sont spectaculaires et actuels, plus les lecteurs ou téléspectateurs sont nombreux ; audience et primes au succès s'en trouvent boostées.

Or, l'univers des médias comporte de nombreuses photos et des films au contenu choquant. Des corps rompus qui maculent la neige de rouge, des extrémités sectionnées, des os perforant la peau, des jambes tordues, des personnes gelées extraites des profondeurs du manteau neigeux. Je me demande ce que cela est censé apporter... A quoi me servent ces photos d'interventions extrêmes ? Les observateurs ressentent-ils le même agréable frisson d'horreur que devant un film d'action brutal ou des jeux vidéo de guerre ? D'ici à penser que la consommation de telles images brouille les frontières entre réalité et fiction, il n'y a qu'un pas. Les victimes d'un accident grave, elles, expérimentent la différence dans la douleur et ne souhaitent éviter qu'une seule chose : voir leur photo le lendemain à la une d'un journal à sensation ou sur Internet.

Derrière chaque intervention de sauvetage se cache un destin personnel, auquel il convient d'accorder le plus grand respect. La victime d'un accident dépend des autres pour que sa sphère privée soit protégée. Dans le cas de nos opérations, ces tierces personnes, c'est vous, chères sauveteuses, chers sauveteurs ! Les interventions de sauvetage sont, par essence, des situations extrêmes, programmées pour susciter l'intérêt des médias. Dans ce contexte, il n'est pas toujours facile de garder une vue d'ensemble et de communiquer de la bonne manière. Notre article aux pages 2 et 3 rassemble quatre règles susceptibles de nous aider dans nos contacts avec les médias.

Elisabeth Floh Müller



RAPPORT ANNUEL 2014

Une ombre sur une année mouvementée

L'exercice 2014 du Secours Alpin Suisse (SAS) a apporté des nouveautés au niveau de la formation, de la collaboration avec les organisations partenaires et de la logistique. Mais c'est le décès d'un des nôtres qui restera surtout gravé dans nos mémoires : il n'a pas survécu à un accident qui s'est produit lors d'une intervention fin juillet, dans la région de Schwiabelalp, sur la commune de Brienz.

Franz Werren, guide de montagne, chute sur une paroi abrupte lors d'un sauvetage. Grièvement blessé, il est transporté à l'hôpital où il décède quatre jours plus tard. Les sauveteuses et les sauveteurs ont été très touchés par la disparition de leur camarade et le chagrin de ses proches.

Le traitement administratif de cet événement tragique a révélé l'importance des diverses

précautions organisationnelles qui semblent souvent relever du détail superflu, voire du pinaillage. Or, elles sont nécessaires pour éviter des difficultés économiques ou juridiques.

En 2014, les stations de secours CAS et les spécialistes techniques des organisations partenaires ont effectué 659 opérations, soit un peu moins que l'année précédente (675). Au total, 848 personnes ont bénéficié de l'aide du SAS. La répartition des interventions s'est avérée atypique sur l'année. Au cours de l'hiver 2013/2014, les secours organisés n'ont dû que rarement se déployer. De par un été mitigé, le nombre d'interventions a été restreint jusqu'à fin août. Ensuite, l'automne radieux a généré, de septembre à novembre, nettement plus d'interventions que la moyenne des années précédentes.

En juin, l'équipe de Spéléo Secours Suisse a largement contribué à la réussite de l'évacua-

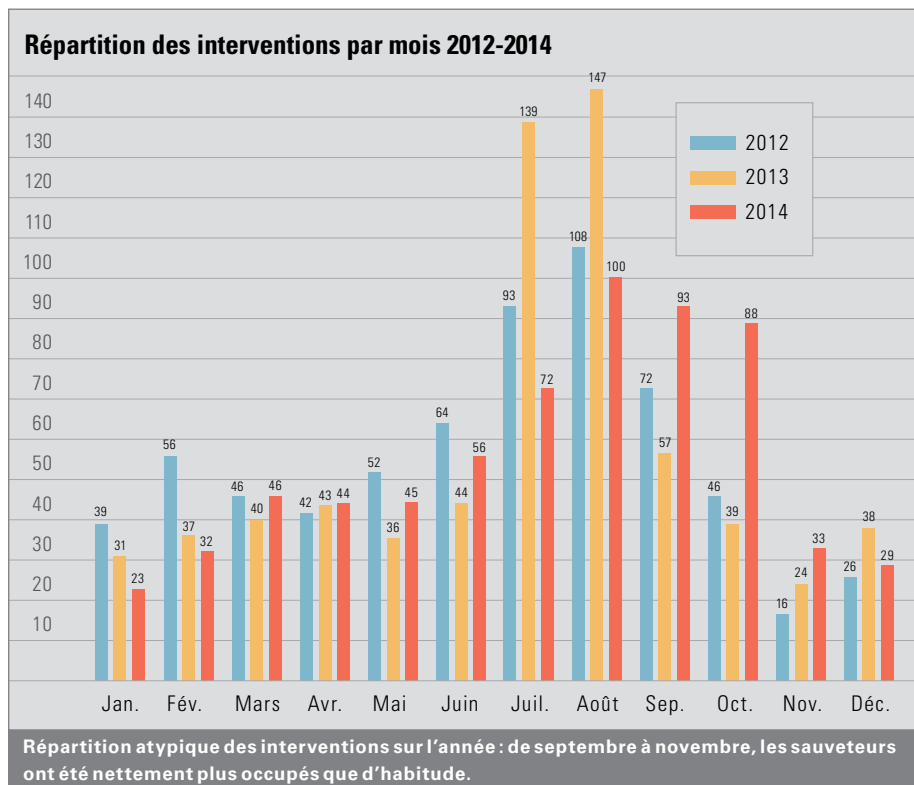
tion du spéléologue grièvement blessé, coincé dans le complexe souterrain de Riesending, dans la région de Berchtesgaden (Allemagne). Les sauveteurs ont effectué leur mission en tant qu'« employés » du SAS. Cette approche a évité que Spéléo Secours Suisse ne se lance dans l'opération en tant que sous-traitant, les risques encourus par les protagonistes étant ainsi mieux couverts.

Modularisation de la formation

Le déploiement du nouveau concept de formation modulaire pour les spécialistes techniques a débuté à l'automne 2014. Ces derniers suivent certains modules en commun pour garantir l'acquisition des mêmes connaissances de base. Associés aux modules spécifiques aux disciplines, ces cours confèrent les compétences nécessaires aux différents types d'interventions. Le nouveau concept va non seulement homogénéiser les contenus pédagogiques mais aussi décentraliser les cursus et mieux répartir les cours sur le territoire SAS. Parallèlement aux modules de formation, l'administration des cours est passée par notre site Internet, ce qui déleste les formateurs des tracas administratifs et de la paperasse.

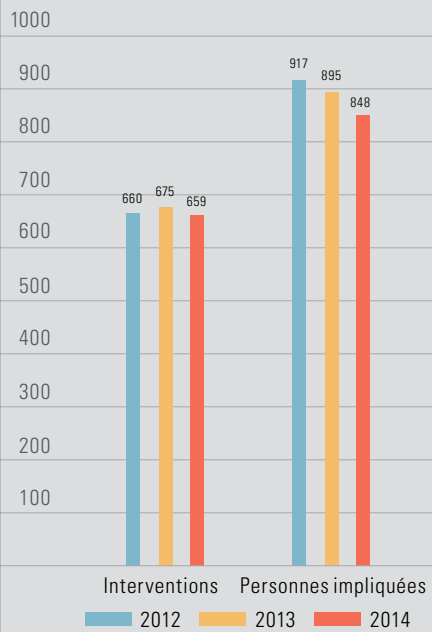
La redéfinition des limites des stations en 2014 a débouché sur le redécoupage de la carte en zones d'interventions assorties de responsabilités claires. La collaboration entre stations de secours et partenaires a été optimisée pour plusieurs projets locaux.

Les fondateurs ainsi que la Direction de la Rega et du SAS se sont penchés sur la médecine dans le sauvetage alpin. Ils ont réfléchi à la question de l'implication des médecins du sauvetage hélicoptère de la Rega dans les interventions terrestres et à la manière dont délimiter leur action par rapport à celle des divers services d'urgences. La décision finale n'a pas encore été prise. Les nouveautés seront seulement appliquées au printemps 2015.





Interventions et personnes impliquées



Le nombre d'interventions a légèrement diminué en 2014, tout comme le nombre de personnes impliquées.

Depuis début 2015, un nouveau système améliore la gestion opérationnelle du matériel et du stock. Les flux de matériel pertinent pour la sécurité et les contrôles qualité correspondants seront ainsi homogènes et transparents.

Première Journée du sauvetage

En juin, les sociétés partenaires, les fondateurs et les présidents des associations régionales se sont rencontrés pour la première fois lors d'une journée de sauvetage pratique, dans la région du Grimsel. Le SAS a organisé la journée avec la station de secours CAS d'Oberhasli et la base Rega de Wilderswil. Les invités ont ainsi pu assister à des démonstrations et à des exercices impressionnants. La collaboration avec les sociétés de remontées mécaniques et les centrales électriques a pu être intensifiée, portant à 35 le nombre

d'accords signés au total à fin décembre. Ils réglementent la coopération lors de travaux de dégagement, d'interruption de l'exploitation et autres situations d'urgence.

Les équipes cynophiles de recherche en avalanche de la région bernoise ont eu l'opportunité de démontrer leur efficacité au public dans le cadre de l'exposition anniversaire dédiée à Barry, au Musée d'histoire naturelle de Berne. Des démonstrations pratiques, débats et conférences de presse ont montré les différences et les points communs entre le légendaire saint-bernard et les chiens de recherche en avalanche contemporains.

F. Stämpfli, président de la CISA

Franz Stämpfli, le président du Conseil de fondation SAS, a été élu président de la Commission Internationale du Sauvetage Alpin (CISA) en octobre. Il succède à Gerold Biner, CEO d'Air Zermatt. Tom Spycher s'occupe quant à lui du Secrétariat de la CISA depuis le 1^{er} juin. Sur le plan professionnel, ce dernier consacre la majeure partie de son temps à la centrale d'hélicoptères de la Rega.

Fin 2014, Corine Blesi, responsable des interventions hélicoptérées Rega, a été élue pour prendre le relai de Franz Steinegger au Conseil de fondation du SAS.

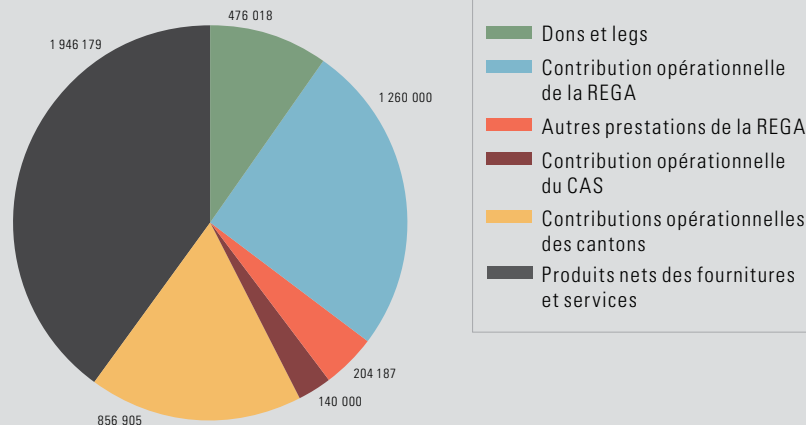
Des changements ont eu lieu pendant l'année au Secrétariat, ainsi que parmi les collaborateurs Rega au service du SAS. Après son congé maternité, Sandra Santer se charge à nouveau de la comptabilité du SAS dans son intégralité ainsi que de l'administration du personnel. Alexandra Fuchs a pris à l'automne les rênes de l'administration des interventions de la Rega. Stefan Fricker a quitté la coordination médicale à l'automne, cédant son poste au Dr Michael Lehmann.

Excédent de 100 000 francs

L'exercice 2014 du SAS se clôt sur un excédent de CHF 98 680.-. La Direction a demandé au Conseil de fondation d'ajouter ce montant au capital de l'organisation, portant ainsi le capital de la Fondation à CHF 3,2 millions. L'objectif à long terme est que cette somme atteigne le niveau des charges annuelles, à savoir environ CHF 4,8 millions.

Financement

Montant total : CHF 4 883 289.-



Les contributions opérationnelles des cantons, les recettes issues de livraisons et prestations ainsi que les contributions des fondateurs, Rega et CAS, constituent la base financière du SAS.



CAS DE DÉTRESSE EN MONTAGNE

Chiffres parlants

Les interventions ainsi que les travaux pour le compte de tiers constituent les principales sources de revenu pour le SAS. Si le nombre d'opérations est en légère baisse, le même montant qu'en 2013 a pu, à peu de choses près, être facturé, notamment à cause de certains événements d'envergure, comme celui du complexe souterrain de Riesending.

Les deux fondateurs, Rega et CAS, ont versé les contributions budgétées, de CHF 1,4 million. A cela s'ajoutent des prestations supplémentaires de la Rega, à hauteur de CHF 205 000.–. L'an dernier, quelque CHF 476 000.– de dons ont été récoltés, dont environ CHF 26 000.– de dons directs au SAS, le reste ayant été apporté par les stations de secours. Côté charges, l'exercice est principalement grevé par les frais de personnel ainsi que de matériel pour les sauveteurs. Avec les recettes annuelles provenant des interventions, les contributions des cantons et

la reprise des pertes opérationnelles budgétées par la Rega et le CAS, le « fonctionnement normal » du SAS est financièrement assuré. Le principe des trois piliers, qui a fait ses preuves, sera conservé.

Le Conseil de fondation et la Direction adressent leurs sincères remerciements aux sauveteuses et aux sauveteurs, aux organisations partenaires ainsi qu'aux personnes concernées pour leur gestion des ressources financières judicieuse mais aussi pour leur précieux engagement en 2014.

Direction :

Andres Bardill, Directeur

Elisabeth Floh Müller, Directrice suppléante

Theo Maurer, Chef de la formation

Le rapport annuel 2014 dans sa version intégrale se trouve sur le site Internet www.secoursalpin.ch.

En 2014, environ 2500 personnes se sont retrouvées en détresse dans les Alpes suisses et le Jura, nécessitant l'intervention des secours en montagne.

Les statistiques des cas de détresse en montagne, en Suisse, dépendent – à l'instar des interventions menées par le SAS – de la météo. Le cœur de l'été, particulièrement pluvieux, a mis un frein aux randonnées. Du coup, les situations de détresse affichent un chiffre total en baisse, même si quelques randonneuses et randonneurs se sont retrouvés dans un mauvais pas précisément à cause des intempéries.

2456 personnes ont fait appel aux secours en montagne dans les Alpes suisses et dans le Jura, soit 97 de moins qu'en 2013 (–4 %). Le nombre de décès, 162 (contre 150), est pourtant supérieur, les causes les plus fréquentes étant d'origine médicale. En effet, 38 personnes ont perdu la vie (26 en 2013) pour des raisons de santé, généralement suite à des problèmes cardiovasculaires.

Côté sports de montagne stricto sensu – c'est-à-dire les activités alpines n'impliquant pas de moyen de transport (parapente, VTT, etc.) – 96 personnes sont décédées, soit 11% de moins que l'année précédente. La randonnée a coûté la vie à 39 pratiquants, soit plus que n'importe quelle autre discipline de montagne. 17 skieurs de randonnée et le même nombre de randonneurs en haute altitude ont payé leur passion de leur vie, 9 freeriders/adeptes du hors-piste ont également péri.

En 2014, 29 accidents d'avalanche (48 de moins que l'hiver précédent) ont été recensés ; du coup, le nombre de victimes est en nette baisse : 7 randonneurs (contre 15 l'année d'avant) n'ont pas survécu, emportés dans quatre catastrophes.

Ueli Mosimann, du Groupe d'experts Sécurité dans les sports de montagne

Répartition des interventions par mois



Les interventions par association régionale étaient de l'ordre de celles des années précédentes. Le Secours Alpin Bernois a dû déployer ses équipes nettement moins souvent qu'en 2013.



RÉORGANISATION

Renforcer la médecine SAS

Recruter des spécialistes médicaux s'avère de plus en plus difficile. Afin de conserver la qualité actuelle de la médecine secouriste, le SAS et la Rega introduisent le même système que celui des autres disciplines techniques.

Ils existent toujours, les médecins de famille qui gardent leur cabinet pendant des décennies, connaissent tout le monde au village et s'engagent en faveur de la communauté – par exemple en tant que médecin de station au Secours Alpin – mais ils sont devenus rares. « Les médecins de famille se muent en nomades », constate Michael Lehmann. « Il n'est pas facile de trouver des gens qui peuvent s'engager à long terme. » Michael Lehmann, lui-même médecin, coordonne les activités médicales du SAS pour la Rega: « Dans diverses stations et plusieurs régions, l'avenir médical est incertain », explique-t-il. La qualité de la médecine secouriste est encore assurée, mais cela pourrait changer si l'on poursuit dans cette voie. D'autant que la médecine urgentiste se complexifie; le patient est en droit d'attendre une augmentation continue de la qualité.

Faible nombre d'interventions

Autre problème: les stations disposant encore de médecins et d'ambulanciers habitués à la montagne font peu appel à leurs services. Du coup, ces spécialistes techniques n'ont guère l'occasion de glaner des expériences, d'une part, et dans de telles conditions, il est d'autre part difficile d'être toujours disponible et de suivre des formations continues. La Rega et le SAS souhaitent s'atteler au problème en épaulant et en intégrant mieux ces spécialistes médicaux. Tous seront équipés d'un pager, à l'instar des spécialistes techniques Hélicoptère et Chiens LW/GS qui eux, en disposent déjà. A l'avenir, ils pourront donc être mobilisés sur un territoire plus



La réorganisation de la médecine se veut de promouvoir la qualité. Photo: SAS

étendu. Si l'alarme est déclenchée dans une station ou une région où aucun spécialiste médical n'est disponible, la Rega cherchera dans un rayon plus large. Les personnes aptes à partir en opération seront transportées dans la zone de l'accident, éventuellement par hélicoptère si la distance l'impose. Michael Lehmann précise néanmoins que tous les porteurs d'un pager doivent impérativement suivre à la fois les cours e-learning et une journée de formation continue par an, mais aussi participer annuellement à deux exercices organisés par les stations de secours. Quant aux ambulanciers, ils doivent en outre fournir régulièrement la preuve (comme par le passé) de leurs connaissances pharmacologiques, condition sine qua non pour prendre des mesures médicales. Cet apprentissage est garanti par l'e-learning.

Un groupe élagué mais très efficace

Le nouveau système présente comme avantage qu'il pourrait fonctionner même si le problème de la relève s'accroît. « Recourir à des spécialistes médicaux suprarégionaux nécessite moins de personnel », détaille M.

Lehmann. « Au lieu d'un vaste pool sous-occupé, nous aurions ainsi une équipe plus restreinte mais effectivement prête. » Les heures d'intervention font grimper la motivation et la pratique.

Les spécialistes médicaux sont également censés jouer un rôle important, aux côtés des médecins des associations régionales, dans la formation des sauveteurs. Ainsi, les dédommagements habituels du SAS octroyés aux spécialistes techniques seront applicables à partir de janvier 2016. Il faudra aussi clarifier quand déployer quels spécialistes médicaux. Il serait notamment envisageable que la centrale d'intervention de la Rega s'en charge directement, sur la base d'une liste d'indication, et non que la décision soit prise, comme aujourd'hui, par le préposé aux secours.

Le 26 mars, le Conseil de fondation du SAS a approuvé la réorganisation de la médecine et promis d'allouer le budget pour les pagers supplémentaires. L'objectif est maintenant d'introduire les nouvelles structures et de mettre les nouveaux déroulements en place d'ici la fin de l'année.



PROTECTION CONTRE LES AVALANCHES

Du lance-mines au « DaisyBell »

Des avalanches sont déclenchées artificiellement afin de sécuriser pistes, remontées mécaniques, routes et habitations. Diverses techniques sont à disposition.

Le déclenchement d'avalanches débute en été. Peter Michel, responsable des pistes et préposé aux secours des remontées mécaniques de Meiringen-Hasliberg, passe en revue les pentes délicates de son domaine bien avant que ne tombent les premiers flocons. Il remarque ainsi si une surface n'a pas été broutée et que l'herbe est haute. La neige glisse plus facilement que sur un plan rasé, sur lequel les vaches et les brebis ont pâturé. Il s'agit de l'un des nombreux facteurs à observer. « Je tiens un journal dès les premières chutes de neige », explique Peter Michel. Il note évidemment la quantité tombée mais aussi si le sol est gelé ou non lorsque qu'arrivent les premiers flocons. Si tel n'est pas le cas, la couche de neige ne s'accroche pas correctement au relief et ne tient pas bien. Pendant toute la saison, P. Michel sillonne la région matin, midi et soir, une sonde à la main, afin d'examiner la structure du manteau neigeux. Ces données servent non seulement à prendre les décisions relatives à l'utilisation d'explosifs mais aussi à renseigner l'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches SLF, où elles servent à établir les bulletins d'avalanches locaux.

« Nous démarrons les tirs de manière précoce, avant l'hiver », précise Peter Michel. « A partir de 20 à 25 centimètres, nous purgeons la neige fraîche. » Une telle mesure n'est pas seulement favorable à la sécurité, elle permet aussi d'économiser de la neige artificielle là où les avalanches recouvrent les pistes. Les points de déclenchement sur le domaine skiable de Meiringen-Hasliberg et aux alentours sont prédéterminés. Les « cibles hélicoptères » sont au nombre de 48. Des charges

de 5 kilos d'explosifs y sont larguées de l'hélicoptère. De plus, des charges unitaires de 2,5 kilos sont placées sur 16 points accessibles à pied ou via dameuse. Chaque année, P. Michel et son équipe utilisent environ 1,5 tonne d'explosifs.

Le moment idéal

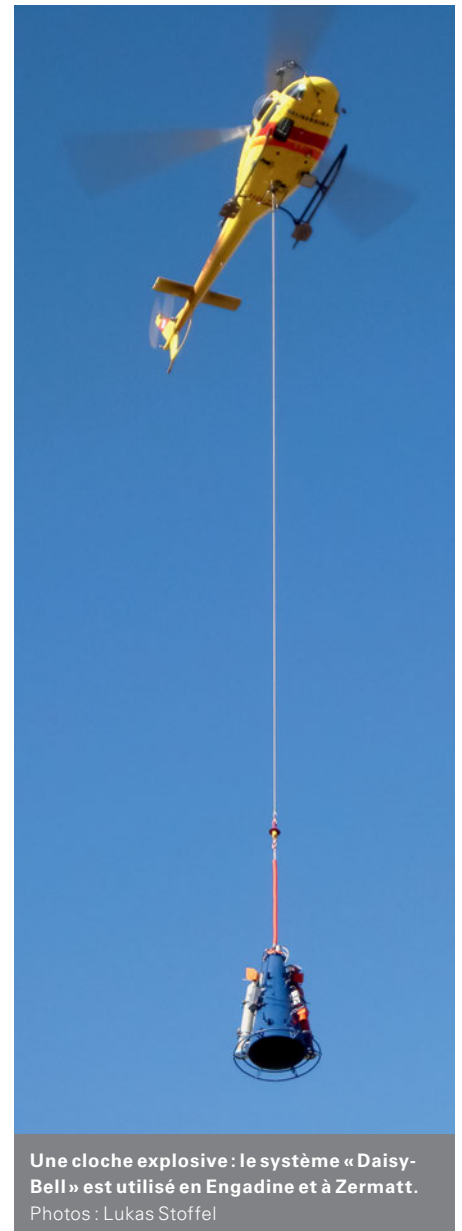
« En Suisse, ces deux méthodes sont les plus répandues », commente Lukas Stoffel de l'équipe Mesures de protection du SLF, un service qui s'occupe notamment de la prévention contre les avalanches. Les explosions hélicoptères sont rapides, sûres et bon marché. L'inconvénient : elles ne sont possibles que si les conditions de vol sont assurées. Ces restrictions font souvent rater le moment idéal, vu que le meilleur timing pour déclencher avec succès une avalanche est pendant ou immédiatement après les chutes de neige.

Les tirs manuels peuvent être réalisés même par mauvais temps. Cela implique toutefois qu'une personne se rende très près du point de l'explosion, afin d'être en mesure de lancer la charge dans la zone de départ. Comme l'explique Lukas Stoffel, cette méthode n'est pas sans danger, car le patrouilleur risque lui-même d'être pris dans une avalanche en progressant jusqu'à la zone ou après l'explosion, si la coulée se déclenche ailleurs ou que sa taille a été sous-estimée.

La troisième technique, employée à Meiringen-Hasliberg, empêche ce genre de danger. Depuis l'hiver 2012/13, le domaine skiable dispose d'un Gazex. L'installation se compose de six gros tubes fixes reliés à deux réservoirs de gaz. Peter Michel peut commander depuis la centrale de secours dans quel tube exploseur il veut diriger le gaz, puis en déclencher l'explosion. Cette dernière génère une onde de choc qui sort du tube et se propage au-dessus du manteau neigeux, déclenchant l'avalanche. L'installation a coûté environ 600 000 francs. Peter Michel est

d'avis que l'investissement vaut la peine. « Nous pouvons travailler plus efficacement avec cette solution qu'avec le câble transporteur d'explosif dont nous disposons par la passé sur cette zone. »

Le câble transporteur d'explosif est également une installation fixe. Les charges sont



Une cloche explosive : le système « Daisy-Bell » est utilisé en Engadine et à Zermatt.
Photos : Lukas Stoffel



acheminées et descendues jusqu'au point de tir. Elles sont fixées à un câble de transport afin d'exploser au-dessus du manteau neigeux, sachant que le déclenchement est télécommandé.

Positionnement de la charge

Le placement de la charge, dans, sur ou au-dessus de la neige, a une influence sur la probabilité de réussir le déclenchement d'une avalanche. Selon des études menées par le SLF, les tirs au-dessus du manteau neigeux sont les plus efficaces, étant donné que l'onde de choc touche une plus grande surface. 70 à 90 % des explosions provoquent effectivement l'avalanche visée. Si l'explosion se produit à la surface du manteau, cette valeur avoisine les 60 % et elle chute entre 30 et 50 % pour les charges enfouies dans la neige.

Les mâts de déclenchement d'avalanches permettent aussi une explosion au-dessus du manteau neigeux. Installés de manière fixe dans la zone d'amorce de l'avalanche, leur charge – déposée au préalable manuellement ou via hélicoptère sur le mât – est déclenchée à distance (télécommande). Elle explose attachée à une cordelette.



Les tubes Gazex peuvent être utilisés par n'importe quel temps.

Les déclencheurs d'avalanche de la société Inauen Schätti propulsent les charges explosives jusqu'à une distance de 180 mètres, dans la zone de départ de l'avalanche. Là encore, l'installation est télécommandée. La distance du tir et sa direction permettent de faire varier légèrement le point de l'explosion. Quant aux canons de déclenchement d'avalanches, leur utilisation est encore plus flexible. Il s'agit d'une sorte d'appareil de projection doté d'un tube terminal pouvant pivoter intégralement. Selon l'angle du tube, la charge peut être catapultée jusqu'à 400 mètres. Le dispositif peut soit être soli-

dement ancré dans le sol, soit être monté sur un véhicule. Un opérateur doit commander le système sur le lieu du tir. Quant à l'Avalancheur, sa portée est supérieure à celle du canon. Un canon pneumatique fait fuser la lance explosive, longue de 1,8 mètre, à 2 kilomètres au maximum. Le fait qu'il puisse pivoter lui permet d'atteindre différents points d'explosion. Pour finir, on mentionnera le tube lance-roquettes et le lance-mines. Ces armes militaires servent depuis longtemps déjà à déclencher des avalanches.

Innovations

Le « DaisyBell » se hisse au rang d'innovation en termes de déclenchement artificiel d'avalanches. Un container en forme de cloche, de 3 mètres de haut, est suspendu au bout de 20 mètres de câblage, lui-même fixé à un hélicoptère. Le mélange oxygène/hydrogène contenu permet de procéder à 50, voire 60 explosions sans remplissage intermédiaire. L'efficacité de la méthode dépend du talent du pilote, précise Lukas Stoffel. En effet, la hauteur de la cloche au-dessus du manteau au moment de l'explosion est déterminante.

D'après Lukas Stoffel, le nombre d'installations fixes a augmenté ces dernières années dans le pays, l'avantage étant de pouvoir déclencher à distance une explosion efficace, indépendamment des conditions météo. Toute une palette de bonnes méthodes est à disposition pour générer des avalanches artificielles. Question innovation, l'accent est plutôt mis, actuellement, sur la vérification de l'efficacité. Différents appareils de mesure (sismique ou radar) permettent de rassembler des expériences sur le taux de déclenchement effectif des avalanches visées. Ces résultats devraient faciliter le travail de Peter Michel et de ses collègues. Quoiqu'il en soit, à l'avenir aussi, un contrôle régulier et un œil expérimenté resteront indispensables.

Permis de déclencher des avalanches

Quiconque veut être autorisé à déclencher des avalanches à l'aide d'explosifs doit posséder un permis fédéral d'emploi d'explosifs pour le déclenchement artificiel d'avalanches. Les Remontées Mécaniques Suisses proposent le cours Explosifs neige et avalanches, qui dure une semaine. Outre un volet théorique, il comprend des exercices pratiques d'explosions. Sont autorisés à suivre ce cours les patrouilleurs officiels ainsi que les représentants des services des avalanches communaux et de sécurité routière. Les candidats doivent produire une attestation de confiance, précisant notamment si une procédure pénale a été déposée à leur encontre. Selon Marc Ziegler,

responsable du Centre de formation des Remontées Mécaniques Suisses, une trentaine de personnes suivent le cursus chaque année. Une fois reçus, ils doivent participer à une formation complémentaire au moins tous les cinq ans. Quant aux tirs avec lance-mines et tube lance-roquettes pour le déclenchement artificiel d'avalanches, ils nécessitent des cours spéciaux dispensés par le Centre de compétences du service alpin de l'armée, à Andermatt. Les systèmes de déclenchement préventif d'avalanches à gaz, pour leur part, ne nécessitent pas de permis, mais de solides connaissances de la neige et des avalanches sont incontournables.



ÉTUDE DES AVALANCHES

Les chances de survie ont augmenté

Ces dernières décennies, le secours en avalanche peut se targuer de gros progrès, du fait que les adeptes du hors-piste et du ski de randonnée ainsi que les sauveteurs utilisent de plus en plus fréquemment de nouvelles technologies de sauvetage et de communication.

La statistique à long terme des accidents d'avalanche du SLF révèle que le nombre de personnes enfouies et en danger de mort a progressé de manière notable au cours des 50 dernières années, alors que le nombre de victimes est resté stable, voire a légèrement diminué (illustration à gauche). Le taux de survie des personnes entièrement ensevelies a augmenté d'autant (illustration à droite, courbe rouge). Sur la même période, de plus en plus de victimes ont été localisées par leurs camarades (illustration à droite, courbe en bleu claire). Si le sauvetage par les camarades a gagné en importance lors d'un accident, les secours organisés ont été délégués en parallèle dans 90 % des cas lorsque des personnes étaient entièrement

enfouies par une avalanche – une valeur qui n'a guère diminué au cours des 50 années considérées.

Ces deux dernières décennies, période pendant laquelle les techniques modernes de sauvetage et de communication étaient déjà largement répandues, plus de 800 personnes ont été entièrement recouvertes par une avalanche en terrain dégagé. En moyenne, elles ont été libérées au bout de 30 minutes, à une profondeur de 80 cm. 44 % des victimes enfouies sont décédées. En règle générale, les survivants étaient ensevelis moins profondément et surtout moins longtemps que les personnes ayant perdu la vie.

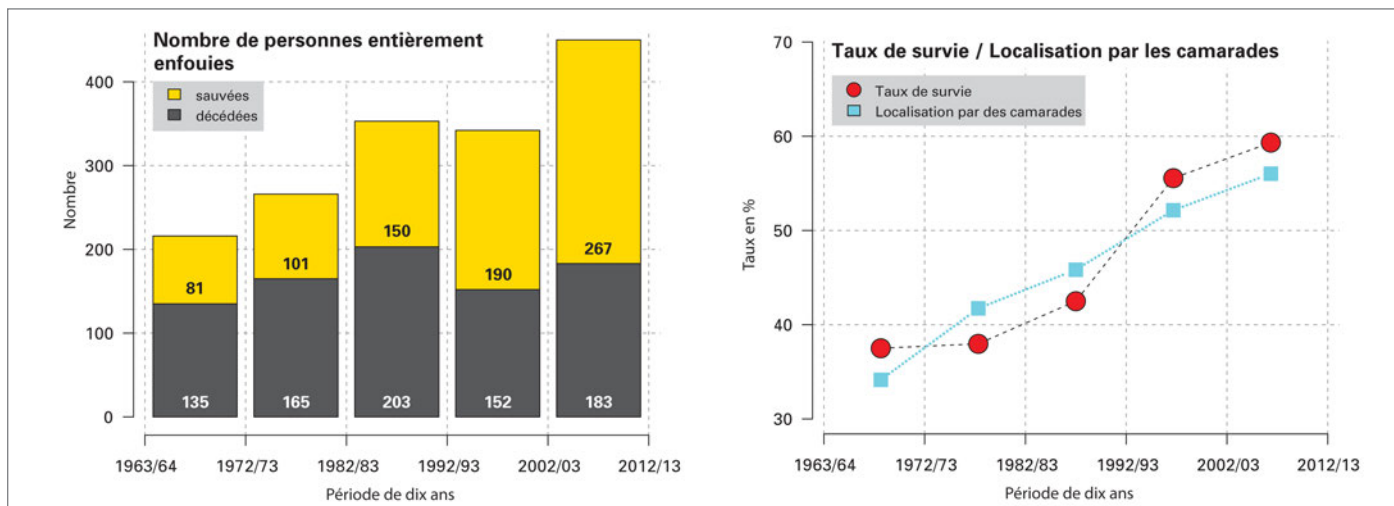
Trois quart des survivants ont été localisés par des camarades. Les chances de survie étaient les plus grandes si le corps était enfoui sous une fine couche de neige et que des parties du corps émergeaient à la surface de l'avalanche. Sans indice visuel, le DVA représente le seul moyen de localisation efficace d'une personne ensevelie. Sur toutes les recherches des camarades qui ont abouti, deux tiers des victimes ont pu être sauvées.

Cinq minutes décisives

Au fil des 20 dernières années, le temps d'enfouissement de personnes ensevelies localisées par des camarades s'est réduit de 15 à 10 minutes. Vu que ces cinq minutes gagnées s'avèrent décisives pour les chances de survie, le taux de survivants a bondi de 60 à 72 % ; la mortalité a donc reculé de près d'un tiers. Les victimes localisées par les secours organisés ont aussi été dégagées nettement plus vite (60 minutes au lieu de 105). Etant donné que la courbe de survie dans cette phase du sauvetage est quasi horizontale, le taux de survie n'a pratiquement pas bougé : de 25 à 28 %.

Malgré des progrès massifs, chaque enfouissement sous une avalanche est potentiellement mortel. Par conséquent, la prévention des accidents continue à jouer un rôle prépondérant. Les données montrent que, pour sauver les personnes ensevelies, le sauvetage par les camarades et par les secours organisés doit aller de pair.

Frank Techel, Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches SLF



Le taux de survie de personnes entièrement enfouies n'a cessé d'augmenter ces cinq dernières décennies. Seules des victimes entièrement ensevelies en terrain découvert ont été prises en compte, entre décembre et avril. 10 % des victimes n'étaient pas enfouies du tout ou ne l'étaient que partiellement. Elles ne sont pas illustrées. Graphique : SLF



LE SAUVETAGE EN MONTAGNE, AILLEURS DANS LE MONDE

Le sauvetage confié à des professionnels

En France, le sauvetage en montagne est organisé majoritairement par l'Etat. La police, l'armée et les sapeurs-pompiers se partagent cette mission, sachant que les approches varient d'un département à l'autre. Hormis la Haute-Savoie, le rôle des bénévoles s'est amenuisé.

En France, un code de couleur permet de savoir au premier coup d'œil qui procède au sauvetage. Les bleus appartiennent aux Compagnies Républicaines de Sécurité (CRS), un corps de la Police nationale. Outre le sauvetage en montagne, ils se chargent de la surveillance du trafic ou de la sécurité lors de manifestations et de grands événements. Les sauveteurs comptent environ 200 CRS. La tenue bleu foncé indique qu'il s'agit de l'un des 300 membres des Pelotons de Gendarmerie de (Haute) Montagne (PGHM ou PGM). Il s'agit d'un corps de la Gendarmerie nationale, elle-même relevant des forces armées françaises. Depuis 2009, ce service est placé en même temps sous la houlette du ministère de l'Intérieur. Troisième possibilité : la victime peut être aidée par un membre du Groupe montagne sapeurs-pompiers (GMSP), en tenue rouge – au nombre de 290.



Au total, la France compte 13 départements de haute montagne : six dans les Alpes, cinq dans les Pyrénées et deux en Corse. Dans certaines zones, deux ou les trois organisations de secours se relaient toutes les semaines, dans d'autres, elles se sont réparties le territoire, avec aussi des formes mixtes des deux systèmes. En revanche, la situation est simple dans les Pyrénées ariégeoises : les gendarmes sont l'unique opérateur à y intervenir. D'autres sont classés comme départements de montagne (et non de haute montagne) ; les sapeurs-pompiers et les Pelotons de



Les bleus : deux CRS lors d'un exercice de sauvetage. Photo : m.à.d.

Gendarmerie de Montagne (PGM) s'y partagent les activités de sauvetage. Pour les personnes secourues, ces services sont gratuits dans les deux cas (montagne et haute montagne). Les domaines skiables constituent la seule exception. Les pisteurs-secouristes, sous la responsabilité de la commune, proposent des prestations privées qui peuvent donner lieu à facturation.

Professionnalisation continue

L'histoire a façonné cette organisation des secours, étonnamment fédéraliste pour la France. A la fin du 19^e siècle, les « sociétés de secours », bénévoles, ont progressivement vu le jour, constituées de guides de montagne et de montagnards locaux. L'échec de plusieurs actions de sauvetage, notamment le décès dramatique de deux jeunes alpinistes, Jean Vincendon et François Henry, sur le Mont Blanc au cours de l'hiver 57-58, a abouti à la professionnalisation des secours. Ainsi, en 1958, l'activité du sauvetage a été

confiée aux préfets, les fonctionnaires représentant l'état central dans les départements. Ces derniers ont pris la direction des acteurs en place, définissant leur rôle opérationnel. Outre les volontaires, il s'agissait des gendarmes, des CRS et de l'Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme. Au fil des ans, les bénévoles ont joué un rôle de plus en plus secondaire. Parallèlement, les sapeurs-pompiers ont commencé à utiliser en montagne leurs connaissances du sauvetage en hauteur, d'où des conflits de compétences, çà et là. En 2011, une nouvelle circulaire a chargé les préfets de spécifier les orientations générales dans leur département respectif. C'est ainsi que les tâches susmentionnées ont été réparties.

La Haute-Savoie est le seul département dans lequel les Sociétés de Secours en Montagne (SSM) jouent encore un rôle majeur. Elles épaulent les sauveteurs professionnels, venant régulièrement en renfort à l'occasion d'opérations terrestres ou de recherche en avalanches. Dans les autres départements,



les SSM s'occupent encore principalement des réseaux radio d'alerte, utilisés notamment par les guides de montagne. La SSM de Chamonix, la Chamoniarde, gère par exemple le système de détresse Emergency, qui chapeaute toute la région du Mont Blanc.

Formation généraliste

Gendarmes et CRS suivent la même formation de sauvetage, qui dure une quarantaine de semaines. Elle est validée par deux titres communs, certifiés par l'Etat : « Chef de caravane de secours en montagne », pour assurer le commandement d'une opération de secours menée par les moyens conventionnels ; « Chef d'opération de secours en montagne », pour assurer le commandement d'une opération de secours nécessitant des moyens importants. La formation des sapeurs-pompiers, modulaire, répond aux exigences auxquelles les sauveteurs doivent faire face localement. Indépendamment de l'organisation – et contrairement à la Suisse – ils disposent tous d'une formation généra-



Les rouges : un sapeur-pompier se prépare pour une opération de treuillage.

liste qui les qualifie pour tous les types d'interventions. Ainsi, leurs compétences leur permettent d'effectuer une opération héliportée ou de partir dans un canyon.

Les hélicoptères nécessaires aux interven-

tions peuvent être mis à disposition soit par les sections aériennes de la Gendarmerie nationale, soit par la Protection Civile. Le cas échéant, des entreprises privées peuvent prêter des hélicoptères supplémentaires. Autour du massif du Mont Blanc, deux EC 145 de la Gendarmerie et deux à trois appareils (l'été) de la Protection Civile sont stationnés sur les bases de Chamonix, de Modane, d'Annecy et de Courchevel. En 2014, la base de Chamonix a lancé à elle seule 632 opérations de sauvetage héliportées, sachant que 852 personnes ont été transportées. Le nombre d'interventions et d'heures de mission ne cesse de croître. Une progression de 20 % a été enregistrée entre 2000 et 2014.

Comme en Suisse, la randonnée représente l'activité sportive qui génère le plus de travail pour les sauveteurs. En 2013, ils ont mené plus de 2300 opérations pour aller secourir des randonneurs, ce qui correspond à 42 % du total des interventions. Viennent ensuite deux disciplines ex æquo : le VTT et l'alpinisme (respectivement 10 %). Les parapentistes et adeptes du deltaplane ainsi que les skieurs de randonnée impliquent moitié moins de sauvetage. En 2013, 200 personnes secourues sont décédées, soit 2 %. Si l'on examine les décès sur une longue période, les chiffres restent relativement constants, alors que le nombre de pratiquants des sports de montagne augmente. Ceci s'explique entre autres par l'efficacité du sauvetage en montagne.



Toutes les couleurs réunies : sapeurs-pompiers, gendarmes et CRS lors du Congrès CISA 2014, à Lake Tahoe, aux Etats-Unis. Photos : m.à.d.

Coup d'œil au-delà des frontières

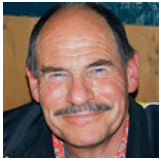
Le présent article dédié au secours en France s'inscrit dans la série sur le sauvetage en montagne dans d'autres pays. Ce coup d'œil au-delà des frontières montre les points communs et les différences entre les organisations et peut contribuer à trouver de nouvelles idées et pistes de solutions.



CHANGEMENTS RELATIFS AU PERSONNEL

Honneurs et présentations

Station de secours de Sörenberg-Entlebuch



Edi Schäli s'est retiré

En septembre 1982, Edi Schäli, policier de son métier, a accédé au poste montagnard de Sörenberg. Six mois plus tard, il intégrait le groupe de sauvetage. Quelques jours après, il participait à sa première intervention : une avalanche dans le massif du Brienzler Rothorn qui avait coûté la vie à deux personnes. « Je n'oublierai jamais ce drame », déclare E. Schäli, 32 ans et 95 opérations plus tard. Il a dégagé plusieurs corps au fil des sauvetages, et de telles tragédies laissent des traces, même sur ce montagnard coriace. « Mais je ne regrette pas une seule seconde, le sauvetage, c'était ma passion », ajoute l'homme de 63 ans. Mais aujourd'hui, il en a assez vu et vécu : « Le moment est venu de passer le flambeau à un camarade plus jeune. »



Urs Christener, nouveau visage

En février, Urs Christener a repris la succession d'Edi Schäli. « Pour moi, le sauvetage est primordial », précise-t-il. Et pas seulement pour lui. « Notre petite troupe de sauveteurs est excellente et engagée. Endosser cette fonction me booste ! » Père de deux enfants, il dirige le village de vacances Reka de Sörenberg et peut particulièrement bien concilier ses activités professionnelles et de sauvetage. Agé de 52 ans, le spécialiste de montagne de l'armée, instructeur samaritain et ancien commandant des sapeurs-pompiers de Sörenberg, connaît les différentes facettes du sauvetage.

Station de secours de Thoune



Felix Maurhofer s'est retiré

Il y a dix ans, Felix Maurhofer est entré à la station de secours, devenant préposé quatre ans plus tard. Ce poste est enrichissant, tant sur le plan humain que technique, explique le sauveteur de 51 ans. Il restera actif en tant que responsable de l'intervention. Parmi les principales avancées réalisées sous sa houlette, il mentionne le renforcement de la collaboration avec les stations voisines ainsi que les services d'urgences. Le dépôt a été réagencé et le personnel de la station, réduit. Elle compte encore 25 membres, pouvant tous s'appuyer sur un bon niveau technique – une nécessité, vu que les « vallées étroites » des Préalpes s'avèrent exigeantes. Rédacteur en chef du magazine Touring, F. Maurhofer n'effectue plus guère de sorties comme guide de montagne. Toutefois, on peut le croiser régulièrement en montagne, à pratiquer l'escalade, le ski de randonnée ou la pêche à la mouche.



Martin Weibel, nouveau visage

Depuis 2013, Martin Weibel était l'adjoint de Felix Maurhofer. En concertation avec les autres responsables d'intervention, il a repris la fonction de préposé aux secours, explique le Steffisbourgeois de 32 ans. Selon lui, la station n'a pas besoin de gros changements, il souhaite juste accorder une attention particulière à la relève. Trouver des sauveteurs engagés peut s'avérer difficile. M. Weibel est devenu membre de la station de secours en 2007, une fois son diplôme ES en génie mécanique en poche, couronnant une formation en cours d'emploi. Il recherchait un loisir allant de pair avec son amour pour la montagne.

Station de secours d'Arosa



Heinz Fringer s'est retiré

J'ai trouvé un bon successeur, explique Heinz Fringer pour justifier son départ. Il avait pris ses fonctions en 1991. Le guide de montagne aujourd'hui âgé de 57 ans se souvient de la première facture qu'il avait rédigée, sur une machine à écrire. Depuis, beaucoup de choses se sont améliorées, notamment sur le plan structurel. Dans ce contexte, la création du Secours Alpin des Grisons (ARG), en 2006, a représenté une étape conclusive, du moins momentanément. Il considère la collaboration avec le service des secours des remontées mécaniques comme très précieuse : elle décharge grandement la station en hiver. H. Fringer restera au service du Schanfigg en tant que responsable d'intervention.



Reto Fritz, nouveau visage

Il a le « syndrome du saint-bernard », déclare Reto Fritz en riant, quand on lui demande pourquoi il s'est engagé dans le sauvetage en montagne. A cela s'ajoute sa passion pour la montagne, en tant que chasseur et moniteur de ski. Dans ce contexte, il connaît bien le territoire d'intervention. Le quadragénaire accorde de l'importance au travail d'équipe. Ainsi, il compte mettre en place une commission du sauvetage, composée de trois autres sauveteurs qualifiés à ses côtés, qui se chargeront des domaines Médecine, Formation et Equipement. Avec cette approche, Reto Fritz entend répondre aux standards SAS sans la moindre lacune.



Station de secours de Châtel-St-Denis



Pierrot Vallélian s'est retiré

A la création de la station de Châtel-St-Denis, en 1985, Pierrot Vallélian en est devenu le premier préposé aux secours. Aujourd'hui encore, âgé de 70 ans, son envie de pratiquer le sauvetage en montagne est restée intacte. D'ailleurs, il ne s'arrête pas ; il échange ses fonctions avec celle de son successeur, portant maintenant la casquette de chef de la station de secours. P. Vallélian s'est depuis toujours intéressé au sauvetage, que ce soit en qualité de sapeur-pompier, activité qu'il a exercée longtemps, de sauveteur alpin ou de SSH. Dans ce contexte, il a été régulièrement confronté à la mort. « Il faut faire son travail », répond-il laconique, quand on lui demande comment il gère ce genre de situations. P. Vallélian considère que les derniers développements de la formation et des structures du sauvetage sont très positifs.



Eric Maillard, nouveau visage

Eric Maillard a vu dans le sauvetage une opportunité supplémentaire de rencontrer ses amis du CAS – dans la nature, dans les montagnes, son terrain de jeu préféré pour se ressourcer. Pour ce père de trois enfants, la bonne ambiance de l'équipe de Châtel ainsi que la possibilité d'aider les personnes en détresse représentent les principales raisons de son engagement. En tant que préposé aux secours, il entend poursuivre le travail de son prédécesseur, en duo avec ce dernier. Agé de 45 ans, cet ingénieur ne veut pas tout remettre en question dans la station, seulement optimiser ça et là au besoin. Comme Pierrot Vallélian, il souhaite améliorer la notoriété et la reconnaissance du sauvetage, notamment afin de maintenir son fonctionnement sur une base bénévole.

Conseil de fondation SAS



Franz Steinegger s'est retiré

La liste des postes et des fonctions occupés par Franz Steinegger est longue, faisant de lui une personnalité connue dans tout le pays : conseiller national dans le canton d'Uri, président du PLR Suisse, président de la Suva pour ne citer que quelques-uns de ses nombreux titres. L'avocat et notaire a été président central du CAS de 1989 à 1991 et membre du Conseil de fondation de la Rega de 1991 à fin 2014. F. Steinegger a participé à la création du SAS, dont il a été le vice-président dès la première heure. Selon lui, la collaboration entre des professionnels et des bénévoles est une bonne chose, mais représente un sacré défi. Il plaide en faveur du maintien de ce système de milice côté CAS, sans en exagérer la professionnalisation.



Corine Blesi, nouveau visage

Corine Blesi a été élue au Conseil de fondation. A la Rega, elle est responsable de la centrale d'intervention, cheffe des opérations Hélicoptère et gère les 12 bases d'intervention. Agée de 39 ans, elle identifie trois défis principaux, auxquels le SAS est confronté : la mise en réseau intensifiée avec les autres organisations et services d'urgences, l'équilibre entre auto responsabilité et standardisation et, enfin, l'image. En effet, comment conserver, voire renforcer la perception positive du SAS par le public – à la base de son soutien ? Avant d'arriver à la Rega, en 2008, Corine Blesi avait travaillé à Genève pour le Forum économique mondial, puis dans l'équipe de Christoph Blocher au Secrétariat général du Département fédéral de justice et police.

Station de secours de Zermatt



Bruno Jelk s'est retiré

Il est une véritable légende. Né en 1943, fils aîné d'une famille de paysans de montagne fribourgeois, Bruno Jelk a débuté sa carrière à 16 ans comme patrouilleur. Devenu préposé aux secours à Zermatt en 1980, il a participé à plus de 3000 opérations de secours. L'amélioration du sauvetage en crevasse, dans laquelle il a joué un rôle déterminant, compte parmi ses plus grands succès, explique B. Jelk. Selon lui, le développement de l'électronique constitue à la fois une opportunité et un risque. « Le sauveteur doit maîtriser les nombreux appareils et les apps ; il doit être capable de les utiliser à bon escient. » La régulation de plus en plus stricte du sauvetage l'inquiète : « En tant que sauveteur, il faut pouvoir improviser. » Une action spontanée ne devrait pas risquer de vous faire atterrir en prison. Bruno Jelk reste toutefois à la disposition de la station de secours de Zermatt en tant que sauveteur et que spécialiste technique.



Anjan Truffer, nouveau visage

« Impossible de se fixer pour but d'être meilleur que Bruno Jelk », annonce Anjan Truffer. En premier lieu, il entend maintenir les standards poussés dans le sauvetage à Zermatt. C'est sur le plan international que le quadragénaire voit du potentiel. Il souhaite répliquer dans d'autres pays le transfert de savoir-faire que Bruno Jelk a lancé au Népal. A. Truffer a terminé en 1996 les trois ans de formation classique en Valais pour devenir sauveteur. Guide de montagne, A. Truffer présentait tous les atouts pour cette fonction. Il continue d'ailleurs à exercer son métier comme activité principale.



PLEINS FEUX SUR LES SAUVETEURS

Le sauveteur professionnel

Stefan Merkt fait partie de la station de secours la plus récemment créée et la plus insolite de la famille SAS. Le service « 1.07 Schutz & Rettung Zürich » est rattaché au Secours Alpin de Suisse orientale depuis mai 2013. C'est notamment grâce à la ténacité de Stefan Merkt que ce rapprochement a eu lieu.

Il est résolu et mesure les risques, annonce lui-même Stefan Merkt. Il se lance alors dans l'explication de ce qu'il entend par là – ou, au contraire, de ce que cela exclut. Résolu ne veut pas dire entêté, précise-t-il. Il est ouvert au débat, mais ne laisse pas tomber une idée parce qu'elle se heurte à l'opposition. Ce trait de caractère l'a d'ailleurs aidé à mettre sur pied le groupe de sauvetage en hauteur du service de Schutz & Rettung Zürich. Un groupe de jeunes sauveteurs, dont il faisait partie, avait pris cette initiative il y a 15 ans. A l'époque, Stefan Merkt ne s'est pas laissé décourager par les railleries de ses collègues plus expérimentés.

En 2014, le groupe de sauvetage en hauteur a fêté son 10^e anniversaire. L'année précédente, il était baptisé station de secours 1.07 du SAS, dont la zone d'intervention débute dans la région frontalière du sud de l'Allemagne et englobe les cantons de Schaffhouse et de Zurich.

Démarrage à la verticale

La première année, les sauveteurs zurichois ont effectué un démarrage sur les chapeaux de roues. Ils ont enfilé 13 fois les tenues jaune et noire du SAS pour aller dégager des parapentistes suspendus dans des arbres, récupérer des randonneurs bloqués sur l'Uetliberg ou libérer des vététistes bloqués en terrain impraticable. En 2014, ils n'ont dû intervenir qu'à deux reprises et une seule fois depuis le début de l'année. Cela ne signifie pas pour autant que Stefan Merkt reste au sol.



Au vestiaire, Stefan Merkt dispose de deux tenues de travail complètes. Quand la Rega appelle, il enfle l'uniforme jaune et noir du SAS. Photo : Andreas Minder

Habillé de rouge, aux couleurs des sapeurs-pompiers, il a souvent les pieds loin du sol. Quand un grutier subit un malaise aux commandes de son appareil, qu'un ouvrier se blesse sur un échafaudage ou qu'une personne tombe dans un puits profond, le groupe de sauvetage en hauteur est appelé à la rescousse.

Stefan Merkt fait partie des sapeurs-pompiers professionnels de Zurich depuis 17 ans. Auparavant, il a exercé quelques années en tant que menuisier. Jamais il n'a regretté d'avoir changé de métier. « J'adore mon job. Il comporte de nombreuses facettes. On ne sait jamais de quoi la journée sera faite. » Il aime aussi son travail parce qu'il peut s'y appuyer sur sa deuxième qualité : la gestion du risque. Là encore, il se hâte de dissiper tout malentendu. Conscience du risque ne signifie pas aversion. Il faut au contraire développer un sens du danger pour être capable de bien l'évaluer. Le mot d'ordre, donc : gérer le risque.

Stefan Merkt flirte aussi avec le danger, en le gérant de manière responsable, pendant son temps libre : en tant que grimpeur industriel,

ou en tant qu'alpiniste. Son épouse comme lui-même adorent la montagne, même s'ils doivent pour le moment brider un peu leurs sorties dans les Alpes, à cause de leurs deux enfants. Tours en snowboard, escalade glaciaire, randonnées en haute altitude, escalade comptent quoi qu'il en soit parmi leurs loisirs favoris. Ils recherchent plutôt les coins tranquilles ; passer en revue les 4000, ce n'est pas leur tasse de thé. « Je ne veux pas suivre la foule », explique Stefan Merkt. Et il aime encore moins ce qui pourrait tourner en compétition ou en rivalité – notamment parce que cela fausse la perception du risque.

Fiche signalétique

Stefan Merkt (42 ans) vit avec sa femme et leurs deux enfants en bas âge à Zurich. Il travaille aux sapeurs-pompiers du service Schutz & Rettung Zürich et compte parmi les 13 spécialistes hélicoptère du groupe de sauvetage en hauteur. Lorsque les spécialistes du secours hélicoptéré partent en opération avec la Rega, ils sont sous la responsabilité du SAS.



Choisis pour vous



Du nouveau sur le mythe du Cervin



En 2015 sera célébré le 150^e anniversaire de la première ascension du Cervin. Des manifestations et des activités commémoreront dans tout le canton du Valais cet événement marquant, entrepris à l'époque par des pionniers. Le film *Zoom sur le Cervin* fait partie de cette commémoration. Le documentaire de 50 minutes suit André Georges, Gerlinde Kaltenbrunner, Simon Anthamatten et Felicitas Feller, talentueux alpinistes, sur leur route vers le sommet. Lors de cette ascension, les protagonistes racontent leur fascination pour la montagne. Ils évoquent notamment ses dangers. Dans ce contexte, ils se remémorent

le décès d'Erhard Loretan dans un accident de montagne. Ce cœur du récit est enrichi d'éléments historiques sur le sauvetage en montagne. La chute d'une randonneuse dans une crevasse, survenue il y a 30 ans, est entre autres reconstituée. La scène a été tournée avec Air Zermatt et Bruno Jelk, ancien préposé aux secours de Zermatt. Un troisième aspect du documentaire se consacre à l'importance économique et historique du col de Saint-Théodule.

Zoom sur le Cervin (2015). Le DVD coûte CHF 25.– jusqu'au 15 juillet (souscription), ensuite, il passera à CHF 29.50. Il peut être commandé sur le site Internet www.zoom-sur-le-cervin.ch.

Retours :
Secours Alpin Suisse
Centre Rega
Case postale 1414
8058 Zurich-Aéroport

Nouveaux types de sport, nouveaux défis pour le sauvetage

Les sauveteurs résistent à des sollicitations physiques et psychologiques extrêmement pesantes. Ils doivent s'attendre à tout lors d'opérations. De nouveaux défis naissent des nouvelles tendances qui apparaissent dans les loisirs. C'est ce qui s'est une fois de plus vérifié, fin février, au Tessin, lorsqu'une équipe de secours a été envoyée au mont San Salvatore. Un trentenaire s'était perdu lors d'une randonnée. Jusqu'ici, rien d'atypique. Ce que l'équipage Rega ne savait pas, c'est que le ressortissant d'Europe de l'Est était nu. Il ne s'agissait non pas d'un naturaliste-épicurien inoffensif comme l'on en rencontre en Appenzell, par exemple, mais d'un membre de la communauté de la randonneuse extrême. Selon ses propres dires, l'homme s'était débarrassé de ses vêtements pour rendre son tour encore plus corsé. Trop corsé, comme il s'est avéré par la suite. Il s'est retrouvé écorché par des épines, en hypothermie et complètement perdu. Entendant ses appels au secours, une dame a donné l'alerte. La Rega a retrouvé le randonneur sous le sommet du San Salvatore et l'a transporté à l'hôpital. Son état n'était pas inquiétant. Une expérience de plus pour l'équipe de sauveteurs !

Impressum

Sauveteur : magazine pour les membres et partenaires du Secours Alpin Suisse

Editeur : Secours Alpin Suisse, Centre Rega
Case postale 1414, CH-8058 Zurich-Aéroport,
tél. +41 (0)44 654 38 38, fax +41 (0)44 654 38 42,
www.secoursalpin.ch, info@alpinrettung.ch

Rédaction : Elisabeth Floh Müller, Directrice suppléante, floh.mueller@alpinrettung.ch
Andreas Minder, res.minder@hispeed.ch

Tirage : 3500 exemplaires en allemand, 1000 en français et 800 en italien

Changements d'adresse : Secours Alpin Suisse, info@alpinrettung.ch

Réalisation complète : Stämpfli SA, Berne

P.P.
3001 Berne